

*Séminaire agricole international
Fertilité des sols : échanges autour de pratiques innovantes et défis
pour l'accompagnement des agriculteurs familiaux en Wallonie et dans les pays du Sud
(Maison de l'Agriculture , Gembloux, 25/11/2015)*

De l'innovation technique à l'innovation sociale et organisationnelle pour la gestion de la fertilité des sols dans les pays tropicaux



Patrick Dugué
Agronome

Le mythe de la technique

- L'innovation correspond à un changement entrain de se faire et porté par les agriculteurs et les autres acteurs de la production et des filières
- C'est un processus qui demande du temps avant que se stabilise l'adoption (essai / erreur) et passe par des ajustements dans les domaines techniques mais aussi organisationnels et sociaux
- Le processus linéaire de l'invention à l'innovation

« recherche → conseil agricole → agriculteur »

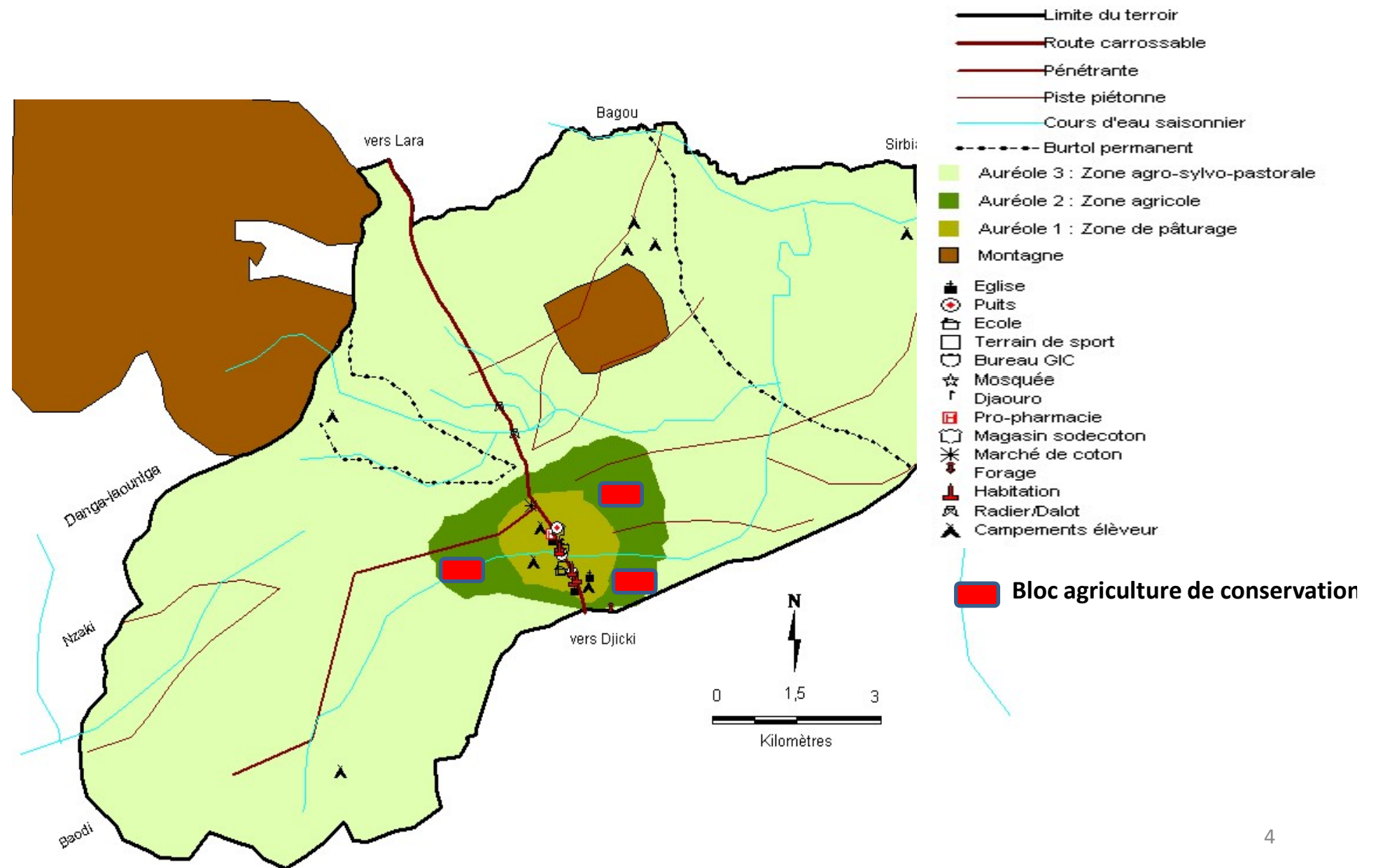
n'est pas suffisant car il y a besoin (i) de temps d'apprentissage/formation et (ii) de dispositifs de coordination entre agriculteurs et d'actions collectives surtout dans les pays du Sud et en agriculture familiale

Les domaines d'accompagnement de l'innovation « agriculture de conservation » au-delà de la vulgarisation technique

Domaines d'intervention	Les activités envisageables
Prise en compte de l'échelle territoriale	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagements antiérosifs ou forestiers concernant des groupes d'agriculteurs - Zonage du territoire villageois (mise en défens, zone de reboisement, zone en Agriculture de conservation, zone à production de fourrage pluriannuel) en fonction des divers groupes de producteurs
Des services agricoles durables (au-delà des projets)	<ul style="list-style-type: none"> - Accès aux intrants nécessaires aux changements techniques - Disponibilité et reproduction du matériel végétal introduit avec les innovations (semences de plantes de couverture, arbres..) - Utilisation en commun d'équipements non accessibles aux individus (semoir semis direct) : gestion et modèle économique
L'organisation de filières « aval » en lien avec les changements techniques	<ul style="list-style-type: none"> - Ecoulement des produits excédentaires suite aux changements techniques (légumineuses à graines, légumineuses fourragères, maïs ...) issus de la modification des systèmes de cultures

Cas du terroir de TAPI dans le sud du bassin cotonnier du Cameroun

Légende



En conclusion

- Il y a besoin de systèmes techniques innovants validés avec les agriculteurs selon leurs différentes dimensions (économique, travail, accès aux facteurs de production, sociale,)
- Besoin de définir les mesures d'accompagnement au-delà de l'activité de vulgarisation/formation ponctuelle :
 - des mesures peu coûteuses (cartographie et zonage, cadre de concertation, mais engagement de tous)
 - des mesures incitatives coûteuses si subvention des équipements, des aménagements